

La bataille du Luna Park

Délogés des Sablettes, les forains en colère envisagent de bloquer l'autoroute et les voies d'accès à la ville. "Notre décision est irrévocable", soutient de son côté M.P. Magagnosc

On n'en a pas fini avec l'affaire du Luna Park. Les forains auxquels la municipalité veut interdire le terrain des Sablettes ne désarment pas et le font savoir sur un ton révélant la fermeté de leurs intentions. L'un de leurs plus ardents représentants, André Dolce, conseiller technique et culturel de l'association regroupant ces professionnels, par ailleurs président national des amis de la fête foraine et du cirque, ne décolère pas contre la mairie et annonce une contre-offensive vigoureuse. Il s'agit, selon lui, non pas d'une menace, mais d'une mise en garde solennelle et il rejette à l'avance sur les élus la responsabilité d'incidents éventuels.

ANDRE DOLCE ne plaisante pas. C'est un homme en colère qui nous a appelés, hier, de Gannat (Allier) où il exerce en ce moment son métier voyageur.

"Nous forains, déclare-t-il avec une emphase calculée, nous amusons le peuple depuis 4.000 ans, autrement dit depuis l'ancienne Egypte. Nous avons vu passer les pharaons, nous avons vu passer les rois, les empereurs puis les républiques. Nous avons vu passer les fascistes, les gaullistes, les socialistes et, pour parler de La Seyne, les communistes. Nous nous inscrivons dans la continuité historique depuis la nuit des temps et ce ne sont pas des élus de fraîche date qui vont nous empêcher d'œuvrer. Nous faisons tourner nos manèges aux Sablettes avant l'arrivée de l'équipe municipale actuelle et nous les ferons tourner après leur départ."

PETITION ET CONTRE-PETITION

Le président des amis de la fête foraine et du cirque s'écarte du style épique pour en arriver au cœur du problème: "Renoncer aux Sablettes est impossible pour nos 30 familles. Le manque-à-gagner serait insupportable et l'on n'a pas le droit de porter ainsi atteinte au gagne-pain des gens.

Sans compter que notre absence léserait lourdement les intérêts des commerçants voisins très

nombreux à avoir signé notre pétition et qui se sont ainsi engagés à nous soutenir.

Je sais que la municipalité fait circuler une contre-pétition en exerçant sans doute d'amicales pressions. Mais l'antériorité des signatures jouera en notre faveur et les nôtres seront seules prises en considération devant les tribunaux, la loi est formelle là-dessus."

Car les forains se déclarent disposés à ester en justice. "Vous savez, nous avons, hélas, l'habitude, poursuit André Dolce, partout où l'on a essayé de nous déloger nous nous battons. Les élus de La Seyne doivent le savoir.

Ce fut le cas à Cannes, à Paris, à Clermont-Ferrand, bref partout

où l'on prétend nous empêcher de travailler au nom d'intérêts par ailleurs suspects. Ceux de l'immobilier notamment. Notre présence interdit parfois de bétonner et de réaliser des profits énormes. Eh bien, nous ne nous laisserons pas faire et rien ne nous intimidera."

Et André Dolce, comminatoire, d'évoquer le blocage de la Croisette à Cannes ou encore de la rue de Rivoli à Paris quand la ville cherchait à faire évacuer les Tuileries.

"NOUS EMPLOIERONS LES GRANDS MOYENS"

"Nous sommes dans notre droit, ajoute-t-il, et nous n'allons pas renoncer à nous défendre. Pour l'heure, nous nous considérons comme toujours en discussion avec la mairie et nous espérons aboutir. Nous sommes d'ailleurs demandeurs d'une nouvelle réunion mais, c'est clair, si la diplomatie échoue, nous emploierons les grands moyens. Nous n'hésiterons pas à bloquer l'autoroute et toutes les voies d'accès. La Seyne vaut bien une guerre."

Enfin André Dolce compare la situation française avec celle qui prévaut dans les autres grands



La bataille pour le Luna Park ne fait que commencer. (Photo Stéphane Doussot)

pays d'Europe. "En Allemagne, en Italie, en Belgique, partout, on nous respecte et les autorités locales n'ont pas le droit de nous chasser.

Depuis la loi de décentralisation, les maires de France disposent de trop de pouvoirs et l'on voit le résultat. Savez-vous qu'en Allemagne, un bourgmestre ne peut pas refuser à un cirque de s'installer sans solliciter l'accord préalable des ministres de la culture, du commerce et de l'intérieur ?

Pourquoi nos droits, reconnus partout, seraient-ils bafoués en France ?

M.P. MAGAGNOSC: "NOUS NE CEDERONS PAS"

Une question que le conseiller technique et culturel de l'association compte bien poser à Marcel-Paul Magagnosc, premier adjoint, lors d'une prochaine entrevue. Du moins si celui-ci la lui accorde.

Or il ne paraît pas dans les meilleures dispositions: "A la demande des forains, j'avais annulé

tous mes rendez-vous pour les recevoir en urgence voici 3 semaines, explique-t-il, l'entretien s'est mal déroulé et j'ai reçu, comme vous l'avez rapporté, des menaces de mort devant témoins. Elles n'émanent pas de M. Dolce mais d'un autre représentant des forains contre lequel j'entends déposer plainte.

La décision de refuser au Luna park l'autorisation de s'installer aux Sablettes est irrévocable. Nous avons été conduits à la prendre en raison des nuisances engendrées par cette exploitation accordée par nos prédécesseurs. Le préfet en est informé. Nous n'y reviendrons pas et, malgré les menaces, nous ne céderons pas."

Bref, tout laisse à penser que la solution diplomatique appelée de ses vœux par André Dolce échouera et qu'on assistera à un tout autre spectacle: le blocage de la ville par les véhicules des forains.